



CODE DE CIVILITÉ

OBJECTIF PRINCIPAL :

Vivre dans un environnement scolaire harmonieux

NOUS DÉSIRONS QUE TOUTE COMMUNICATION SOIT BASÉE SUR :

**LE RESPECT- LA COLLABORATION - LA POLITESSE
LE SAVOIR-VIVRE**

RESPONSABILITÉS DE CHACUN :

- Utiliser un langage courtois, tempéré et adapté
 - Collaborer adéquatement
 - Fournir les informations requises
- Faire preuve d'attention et d'écoute face aux autres
 - Respecter la confidentialité des informations

LE LANGAGE ABUSIF, LES GESTES ET LES ACTIONS VISANT À DÉNIGRER OU À BLESSER UNE AUTRE PERSONNE NE SONT PAS TOLÉRÉS

Communication : Verbale, non-verbale et par écrit (incluant les réseaux sociaux)

Mise à jour 17 juin 2015